



8 MARS 2021

# DÉBUT DE L'EXAMEN DU PROJET DE LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMUNIQUE DE PRESSE



**« LE PROJET DE LOI CLIMAT EST UN TEXTE AMBITIEUX QUI NOUS PERMETTRA D'ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS NOTRE PAYS ET DE TENIR NOS ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DU VIVANT ET DES GÉNÉRATIONS FUTURES »**

Ce lundi 8 mars débute l'examen du **projet de loi Climat et Résilience** en commission. En tant que rapporteur général de ce texte, je tiens à en rappeler l'importance, mais aussi son ambition.

Ce projet de loi nous a été soumis par le Gouvernement sur la base des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat. Ce **travail de démocratie délibérative** témoigne de la volonté du Gouvernement de trouver un consensus pour réussir notre transition écologique.

Avec le projet de loi Climat et Résilience, l'ambition est claire : **installer durablement l'écologie dans la vie des français**. C'est pourquoi il est composé de cinq thématiques du quotidien : Consommer, Produire et travailler, Se déplacer, Se loger et Se nourrir.

Il s'agit d'un dispositif législatif important qui s'attache à agir sur chacun des domaines qui émet des gaz à effet de serre. C'est la loi qui divisera par deux l'artificialisation des sols, qui interdira la location des passoires thermiques, qui régulera le trafic aérien intérieur, ou encore qui créera un délit d'écocide. En tout, ce sont 69 dispositions fortes qui nous permettront d'accélérer notre transition écologique.

Cependant, le texte se refuse de tomber dans l'excès d'une écologie punitive, qui voudrait contraindre et forcer. Notre volonté est de **miser sur l'engagement des français**, des entreprises et des collectivités territoriales. Sur certains points, la France portera avec cette loi des mesures uniques en Europe tout en mettant l'accent sur **l'information, l'expérimentation et l'accompagnement** des français dans la transition écologique.

Ce projet de loi s'articule avec l'ensemble des lois que notre majorité a porté depuis le début de la mandature. Pour autant il est le premier à **aborder l'écologie de manière systémique**. Ainsi, l'examen du projet de loi Climat et Résilience est l'occasion de donner une portée supplémentaire à notre engagement, de faire un pas déterminant vers nos objectifs.

En tant que rapporteur général, **je serai particulièrement attaché à l'équilibre du texte**. Il est hors de question d'oublier les dimensions sociale et économique de notre combat écologique. Nous ne serons pas de ceux qui font de l'écologie punitive et brutale, mais bien de ceux qui pratiquent une **écologie pragmatique et populaire**.

Tout au long du travail législatif, cette loi va s'enrichir de nombreux amendements. Mon rôle consistera à être particulièrement attentif à ce que toutes les sensibilités soient écoutées et représentées pour nous permettre d'**aller plus loin ensemble**.

**Jean-René Cazeneuve**

Député de la 1ère circonscription du Gers  
Président de la délégation aux collectivités territoriales

